



BUDGET 2026



REVENUS : 9 951 251 \$

- Taxation foncière générale : Taux de base

Catégories	Taux
Résiduelle (de base)	0,575 \$ (0,56 \$ en 2025)
Immeubles de six logements et plus	0,575 \$ (0,56 \$ en 2025)
Terrains vagues desservis	1,20 \$ (1,15 \$ en 2025)
Immeubles non résidentiels	1,20 \$ (1,175 \$ en 2025)
Immeubles industriels	1,20 \$ (1,175 \$ en 2025)
Immeubles agricoles et forestiers	0,535 \$ (0,52 \$ en 2025)

La part des immeubles agricoles et forestiers se situent à 19,62 %

- Années antérieures :
 - 2025 : 19,37 %
 - 2024 : 21,48 %
 - 2023 : 22,16 %
 - 2022 : 22,50 %



REVENUS

- **Taxation foncière spéciale**

- Taxe foncière spéciale pour les secteurs desservis par l'assainissement des eaux usées : 0,101 \$ (**0,103 \$ en 2025**)
- Taxe foncière spéciale sur toute exploitation agricole enregistrée (EAE) pour pourvoir au paiement de la quote-part de la MRC d'Arthabaska en matière de cours d'eau en milieu rural : 0,0155 \$ (**0,0085 \$ en 2025**) (Augmentation attribuable seulement à la hausse de la quote-part de la MRC qui n'utilise plus ses surplus pour financer en partie ces opérations)
- Taxe foncière spéciale sur tous les immeubles desservis par les réseaux d'eau potable et/ou d'égouts, Règlement d'emprunt numéro 229-2017 (rue Saint-Louis) : 0,0056 \$ (**0,00565 \$ en 2025**)
- Taxe foncière spéciale - Règlement numéro 165-2012 (caserne service incendie) : 0,0123 \$ (**0,013 \$ en 2025**)



REVENUS

- Taxation foncière spéciale

- Taxe foncière spéciale - Règlement numéro 233-2017 (camion échelle service incendie) : 0,0061 \$ **(0,00645 \$ en 2025)**
- Taxe foncière spéciale - Règlement numéro 305-2020 (camion autopompe citerne et appareils respiratoires individuels autonomes) : 0,0035 \$ **(0,0037 \$ en 2025)**
- Taxe foncière spéciale - Accélération de la mise à niveau du réseau routier : 0,025 \$ **(0,025 \$ en 2025)**
- Taxe foncière spéciale - Règlement numéro 357-2022 (travaux eau potable, égouts et voirie Saint-Louis, Notre-Dame et als) - Voirie à l'ensemble (69,41 %) : 0,0155 \$ **(0,0145 \$ en 2025)**
- Taxe foncière spéciale - Règlement numéro 357-2022 (travaux eau potable, égouts et voirie Saint-Louis, Notre-Dame et als) - Aqueduc et égouts aux utilisateurs réseaux (30,59 %) : 0,0114 \$ **(0,0108 \$ en 2025).**



REVENUS

- Compensation

- Taxe de compensation (pour les immeubles non-imposables) : 0,575 \$ (**0,56 \$ en 2025**) - (ne peut excéder celui de la taxe foncière générale lorsqu'il est inférieur à 0,60 \$)
- Compensation pour le service d'aqueduc : 102 \$ (**100 \$ en 2025**)
- Compensation pour le service d'égouts : 31,25 \$ (**31 \$ en 2025**)





REVENUS

- Compensation (suite)

	Eau	Égouts
• Pour chaque unité de logement	102 \$ (100 \$)	31,25 \$ (31 \$)
• Salon de coiffure, barbier • Nettoyeur, presseur • Tout genre de commerce, de bureau et tout autre non prévu au règlement	124 \$ (122 \$)	31,25 \$ (31 \$)
• Restaurant, club, hôtel, brasserie • Garage, station de service	275 \$ (270 \$)	31,25 \$ (31 \$)



REVENUS

- Compensation (suite)

	Eau	Égouts
<ul style="list-style-type: none">• Industrie ou exploitation agricole enregistrée équipée ou non d'un compteur<ul style="list-style-type: none">Avec animauxPas d'animauxDu mètre cube	<p>362 \$ (355 \$) minimum 181 \$ (177 \$) minimum 0,60 \$ (0,59 \$)</p>	62,50 \$ (61 \$)
<ul style="list-style-type: none">• Maison de convalescence ou de retraite pour citoyens seniors ou édifice ou maison servant de résidence à plusieurs personnes : par chambre	124 \$ (122 \$) minimum 40 \$ (39 \$)	31,25 \$ (31 \$) minimum 8 \$ (8 \$)
<ul style="list-style-type: none">• Club de golf	7 405 \$ (7 260 \$)	



REVENUS

➤ Compensation pour la gestion des matières résiduelles

■ Unité d'occupation résidentielle

○ En zone rurale (verte)	267 \$	(235 \$)
○ En zone urbaine (blanche)	283 \$	(257 \$)
○ Chambres et pensions	71 \$	(64 \$)

➤ Les résidents des rues du Cimetière, de la Fabrique, Blais et Desfossés ainsi que d'une partie de la route Saint-Albert sont maintenant officiellement inscrits par Gaudreau environnement inc. comme des résidents en zone urbaine. Auparavant, ces résidents profitaient du service urbain sans être chargés par l'entreprise.

■ Unité d'occupation saisonnière

133 \$ (117 \$)

■ Unité d'occupation industrielle,

commerciale et institutionnelle (ICI) 343 \$

(364 \$)



REVENUS

- Taxes et compensations : + 290 621 \$
 - Taxes générales : + 242 011 \$
 - Seulement la croissance de la Ville : Valeur imposable de 830 794 600 \$ en 2025 à 844 792 900 \$ en 2026 : + 82 176 \$
 - Matières résiduelles : + 33 739 \$
 - Augmentation du tarif pour les unités d'occupation résidentielle dû au rachat obligatoire des bacs bruns à hauteur de 86 270 \$ à répartir selon les utilisateurs





REVENUS

- Paiement tenant lieu de taxes : - 41 903 \$
 - Le montant des compensations par municipalité est établi en multipliant la valeur des immeubles au sommaire du rôle d'évaluation de l'année antérieure (2025) au taux global de taxation (TGT) ainsi qu'au taux de compensation
 - Réseau de l'enseignement primaire et secondaire : 82 %
 - Réseaux de la santé, des services sociaux et des services de garde : 100 %
 - Le taux global de taxation (TGT) n'est pas encore établi par le gouvernement puisqu'il se calcule selon les dépenses réelles de l'année en cours. TGT calculé à l'interne et fixé par prudence dû aux taux de base diminués en 2025 suite au dépôt du nouveau rôle d'évaluation.



REVENUS

- Services rendus aux organismes municipaux : + 72 168 \$
 - Protection contre les incendies : + 54 748 \$ (Répartition selon RFU plus grande pour Saint-Albert (de 25,30 % à 27,50 %) et Sainte-Élizabeth-de-Warwick (4 % à 4,5 %))
 - Activités récréatives : + 17 420 \$ (inscriptions au 30 octobre 2025 de façon prudente et nouveau tarif, 115 \$ à 130 \$ par inscription)



REVENUS

- Autres revenus : - 8 176 \$
 - Droits de mutation immobilière : - 10 000 \$
(Baisse de 180 000 \$ à
170 000 \$ par prudence)
 - 2019 : 182 619 \$
 - 2020 : 286 394 \$
 - 2021 : 259 300 \$
 - 2022 : 203 511 \$
 - 2023 : 185 778 \$
 - 2024 : 251 512 \$
 - 2025 : 227 346 \$ (avec contrats reçus au 31 octobre mais inclut la vente du 1, boulevard Lee, à 80 433 \$, donc total de 146 913 \$ sans cette vente)





REVENUS

- Autres services rendus : + 8 000 \$ (En se basant sur les données réelles des 5 dernières années)
- Transferts inconditionnels : - 184 274 \$
 - Retrait de la compensation de la collecte sélective des matières recyclables : - 200 000 \$ (prise en charge des coûts des matières recyclables par Éco Entreprises Québec (ÉEQ) pour la collecte, le transport et le traitement des matières)
 - Hausse partage d'un point de croissance de la TVQ : + 15 726 \$
- Transferts conditionnels : - 70 219 \$
 - Subvention gouvernementale - Réseau routier : - 55 000 \$ (Baisse de 130 000 \$ à 75 000 \$ pour le PAVL
 - Volet entretien du réseau routier local)
 - Aide financière 2025 : 78 481 \$
 - Le calcul de l'aide financière était établi selon des variables tenant compte de l'année 2021 mais depuis le 1er avril 2025, les mêmes variables ont été modifiées (RFU 2018 de 469 780 311 \$ en comparaison RFU 2024 de 873 753 013 \$)
 - Subvention gouvernementale - Réseau distribution eau potable : - 13 868 \$ (Subvention FIMEAU pour capital et intérêts Règlement d'emprunt selon le réel confirmé)



CHARGES : 9 571 788 \$

- **Baisse de 1 537 \$**

Dû au retrait des budgets collecte, transport et traitement des matières recyclables de 250 330 \$ suite à la prise en charge des coûts de cette collecte par Éco Entreprises Québec (ÉEQ). Sans cet aspect, hausse réelle de 2,60 %

- Administration générale : hausse de 6 238 \$ (0,47 %)
 - Législation : baisse de 3 776 \$
 - Allocation de départ : baisse de 7 500 \$ (non-nécessaire en 2026)



CHARGES

- Gestion financière et administrative : + 38 570 \$
 - Salaires et avantages sociaux : + 24 430 \$
 - Services techniques : + 13 800 \$ (Mise à jour du calendrier de conservation.
Affectation de l'excédent accumulé non affecté)
- Greffe : - 34 000 \$
 - Aucune élection en 2026 : budget de 41 250 \$ en 2025
 - Coûts réels élections générales : 26 228 \$ (toutefois, un seul poste en élection.
Impression bulletins de vote équivaut à 2 040 \$ par poste en élection)
 - Réserve élections : + 11 250 \$ (réserve établie annuellement pour la tenue des élections en 2029)



CHARGES

- Autres : hausse de 5 444 \$
 - Services juridiques : baisse de 36 030 \$
 - Accompagnement renouvellement convention collective de 33 400 \$ et du maintien de l'équité salariale de 13 600 \$ réalisés en 2025
 - Accompagnement pour le renouvellement de la politique de gestion du personnel-cadre : + 10 650 \$
 - Entretien ménager : 4 400 \$ (grand ménage de l'hôtel de ville prévu en 2026)
 - Bâtisse hôtel de ville : + 6 400 \$ (réfection escalier extérieure)
 - Quote-part MRC : + 27 454 \$



CHARGES



- Sécurité publique : hausse de 90 697 \$ (5,52 %)
 - Police : + 35 314 \$ (**hausse de 4,44 % services Sûreté du Québec**)
 - Protection contre l'incendie : + 54 783 \$ (6,76 %)
 - Salaires et avantages sociaux : + 30 314 \$ (ajustement selon les interventions réalisées en 2025, autant sur le territoire desservi qu'en entraide. Revenus en contrepartie)
 - Cotisation association : + 2 145 \$ (adhésion à la Vigile)
 - Téléphone : + 7 070 \$
 - Tests nouveaux radios portatifs : 4 200 \$ (La génération de radio portative que la Ville utilise ne sera plus produite par Motorola fin 2027)
 - CAUCA : + 1 695 \$ (selon contrat 2024-2029)
 - Assurances : + 3 136 \$
 - Entretien véhicules : + 1 750 \$ (entretien pinces de désincarcération à inclure)
 - Vêtements, chaussures et accessoires : + 4 325 \$ (cagoules et lunettes réalité virtuelle)
 - Fournitures de bureau : + 4 895 \$ (ameublement ancien bureau SQ. Affectation de l'excédent accumulé non affecté)
 - Matériaux : économie de 5 635 \$ (mousse extinctrice)



CHARGES

➤ Transport : hausse de 9 423 \$ (0,51 %)

- Administration garage : + 16 715 \$
 - Entretien véhicules : + 10 000 \$ (budget de 40 000 \$ à 50 000 \$ afin de refléter le réel des dernières années) :
 - 2023 : 44 275 \$
 - 2024 : 44 376 \$
 - 2025 : 46 604 \$ (au 31 octobre)
- Voirie municipale : + 3 138 \$
 - Salaire et avantages sociaux : + 34 085 \$
 - Entretien et réparation : - 8 050 \$ (ajustement selon le nouveau contrat de tonte de pelouse)
 - Pierre concassée : - 15 000 \$ (rechargement route Paré en 2025 de 15 000 \$)
 - Embellissement : - 7 897 \$ (abattage des frênes en 2025 de 7 500 \$)





CHARGES

➤ Transport (suite)

- Enlèvement de la neige : - 270 \$
 - Salaires : - 12 250 \$ (ajustement selon répartition 2024)
 - Location de la machinerie/Enlèvement de la neige : + 11 850 \$
 - Nouveau contrat déneigement et déglaçage secteur rural : + 11 850 \$
- Éclairage des rues : - 7 500 \$ (achat luminaires pour éclairage rue St-Joseph, route Daigle et rue du Moulin en 2025 de 9 250 \$)
- Circulation : - 4 300 \$
 - Lignage de rues : budget de 66 650 \$ à 60 000 \$ afin de refléter le réel des contrats des dernières années :
 - 2024 : 55 648 \$
 - 2025 : 49 468 \$
 - Matériaux : + 2 250 \$
 - Remplacement panneaux arrêts lumineux (7 000 \$) mais remplacement afficheur vitesse radar réalisé en 2025 (4 750 \$). Pris à même l'excédent accumulé non affecté.



CHARGES

- Hygiène du milieu : baisse de 202 559 \$ (-10,92 %)
 - Purification et traitement de l'eau : + 230 \$
 - Réseau de distribution de l'eau : + 4 895 \$
 - Salaires et avantages sociaux : - 15 320 \$ (ajustement selon répartition 2024)
 - Formation : + 15 245 \$ (formations nécessaires pour la nouvelle usine d'eau potable Gérard-Laroche)
 - Travaux de réparation : + 4 600 \$
 - Tient compte de la phase 2 pour l'élimination des raccordements inversés dans les réseaux d'égouts, de 15 817 \$



CHARGES

➤ Hygiène du milieu : (suite)

- Épuration des eaux usées : + 2 690 \$
 - Services techniques : + 3 250 \$ (budget de 5 000 \$ par prudence pour des demandes additionnelles du MELCCFP)
 - Formation : - 3 500 \$ (non-nécessité en 2026 mais plutôt formations eau potable)
 - Électricité : + 4 750 \$ (ajustement selon le réel de la dernière année et augmentation des tarifs annoncée de 4,8 %)
- Réseau d'égouts : + 2 145 \$





CHARGES

➤ Hygiène du milieu : (suite)

- Matières résiduelles et secondaires : - 212 519 \$
 - Retrait des budgets collecte, transport et traitement des matières recyclables : - 250 330 \$ (prise en charge des coûts de cette collecte par Éco Entreprises Québec (ÉEQ))
 - Gestion des matières résiduelles : + 86 270 \$ (rachat obligatoire des bacs bruns à répartir aux utilisateurs des bacs roulants)
 - Cotisation Gesterra : - 62 756 \$ (vente de Gesterra)





CHARGES

- Aménagement, urbanisme et développement : hausse de 43 500 \$ (7,71 %) Sans quote-part MRC, hausse réelle de 2,55 %
 - Urbanisme : + 37 922 \$
 - Salaires et avantages sociaux : + 6 270 \$
 - Matériaux : + 3 500 \$ (aménagement mesures sécuritaires dans les rues suivant recommandation comité sécurité routière)
 - Quote-part MRC : + 29 112 \$ (72,23 %)
 - Logements : + 5 100 \$
 - Contribution de base : + 5 000 \$ (budget de 30 000 \$ à 35 000 \$ selon la contribution dernière année)
 - 2025 : 33 158,90 \$
 - Nouveau budget du Programme de rénovation des habitations à loyer modique : + 3 500 \$ (budget inclus auparavant dans contribution de base)
 - Programme de supplément au loyer : Budget révisé de 3 600 \$ à 1 800 \$, soit de 10 logements à 5 logements selon la situation actuelle (2 logements) et les démarches réalisées.
 - Service d'aide aux citoyens sans logis : Budget de 4 000 \$ à 2 000 \$. En place depuis 2023 mais jamais utilisé. Non-nécessité de taxer le citoyen à nouveau complètement.



CHARGES



- Loisirs et culture : + 34 296 \$ (2,07 %)
 - Club Âge d'Or, Salle du Canton et Maison de la culture : + 3 807 \$
 - Patinoire : - 4 934 \$
 - Hausse 2 % subvention annuelle et hausse tarif location heures de glace, de 178 \$/heure à 181 \$/heure)
 - Entente de la Place des loisirs : - 7 500 \$ (plus aucun versement nécessaire)
 - Piscine : + 380 \$ (dernière année entente avec CSSBF)



CHARGES

➤ Loisirs et culture : (suite)

- Parcs et terrain de jeux : - 82 214 \$
 - Salaires : - 76 310 \$
 - Avantages sociaux : - 19 410 \$
 - Articles publicitaires : + 3 500 \$ (nouveau budget pour le développement touristique)
 - Informatique : - 4 976 \$ (refonte site internet réalisé en 2025)
 - Entretien et réparation des terrains : + 5 275 \$
 - Déneigement patinoire extérieure : + 1 600 \$
 - Location resurfaceuse : + 2 125 \$
 - Ajustement budget divers de 9 000 \$ à 10 500 \$ selon coûts réels dernières années)



CHARGES

- Loisirs et culture : (suite)
 - Parcs et terrain de jeux : (suite)
 - Matériaux : + 3 125 \$
 - Filets à grimper au parc Alice-Béliveau et buvette Pavillon Baril (7 725 \$) réalisés en 2025 mais mise en place fibre de cèdres de 10 000 \$ (affectation de l'excédent accumulé non affecté)
 - Camp de jour : - 5 000 \$ (ajustement selon les coûts réels de la dernière saison estivale)
 - Gestion financière et administrative : + 8 500 \$
 - Fête nationale : 8 500 \$ (événement organisé à l'interne, budget réaffecté du poste subvention au poste gestion financière et administrative)





CHARGES

➤ Loisirs et culture : (suite)

- Bibliothèque : + 117 257 \$ (en excluant restructuration, budget des loisirs vers bibliothèque, hausse réelle de 199 \$, soit de 0,05 %)
 - Salaires : + 90 560 \$
 - Avantages sociaux : + 31 230 \$
 - Livres, périodiques, multimédias : + 1 500 \$
 - Suivre minimalement la hausse du coût des livres de 2,5 % et nouveau budget achat jeux de société, de 500 \$. Possibilité d'aide financière de 65 % de ces coûts du programme Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes.
 - Animation : - 2 000 \$ (Optimisation du coût des activités)
 - Quote-part MRC : - 6 438 \$





CHARGES

- Frais de financement : + 16 868 \$ (2,56 %)
 - Remboursement billets : + 14 200 \$
 - Intérêts sur billets : + 2 668 \$
 - Nouveauté : Règlement d'emprunt numéro 391-2024 aux fins de l'acquisition d'un camion de type unité d'urgence. Un paiement à prévoir en intérêt sur un capital de 669 270 \$ avec estimation taux d'intérêts de 4 % (taux entre 3,46 % et 3,77 % depuis 2 derniers mois) : + 13 385 \$
 - Conforme au calendrier de paiements des règlements d'emprunts.



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

2026	Coût	Source de financement	
Administration générale	24 800 \$		
Équipements et ameublement	7 500 \$	7 500 \$	Fonds général
Remplacement logiciel pour le classement et l'archivage	17 300 \$	17 300 \$	Fonds général
Sécurité publique	821 105 \$		
Remplacement de l'unité d'urgence	669 270 \$	669 270 \$	Emprunt
Remplacement du camion de service	106 570 \$	106 570 \$	Excédent accumulé non affecté
Divers équipements incendie	45 265 \$	45 265 \$	Fonds général
Transport	1 154 255 \$		
Réfection voirie et pavage – Route Kirouac (1 697 m) et entrée 5 ^e rang (390 m)	842 780 \$	548 823 \$	Subvention PAVL Volet Redressement-Sécurisation
		211 198 \$	Taxation spéciale
		82 759 \$	Fonds carrières et sablières
Remplacement d'un ponceau – Route Kirouac	112 400 \$	112 400 \$	Excédent accumulé non affecté
Remplacement d'un ponceau – 4 ^e rang Est	141 950 \$	141 950 \$	Excédent accumulé non affecté
Réfection des trottoirs	45 000 \$	45 000 \$	Fonds général
Étude d'avant-projet – Nouveau garage municipal	12 125 \$	12 125 \$	Excédent accumulé non affecté



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

2026 (suite)	Coût	Source de financement	
Hygiène du milieu	20 203 324 \$		
Construction usine d'eau potable Gérard-Laroche	20 074 664 \$	14 668 901 \$	Subvention PRIMEAU
		336 823 \$	Fonds eau potable
		5 068 940 \$	Emprunt
Élaboration d'un plan de gestion des actifs en eau	20 690 \$	20 690 \$	Excédent accumulé non affecté
Étude d'avant-projet – Installation d'un dégrilleur	21 700 \$	21 700 \$	Excédent accumulé non affecté
Rachat des bacs bruns	86 270 \$	86 270 \$	Fonds général



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

2026 (suite)	Coût	Source de financement	
Santé et bien-être	- \$		
Aménagement, urbanisme et développement	175 000 \$		
Acquisition du lot 4 906 080 (ancien centre d'engrais)	175 000 \$	175 000 \$	Excédent accumulé non affecté



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

2026 (suite)	Coût	Source de financement	
Loisirs et culture	53 500 \$		
Aménagement parc Beauregard	48 500 \$	38 800 \$	Subvention Fonds régions et ruralité (FRR)
		9 700 \$	Excédent accumulé non affecté
Équipements et ameublement bibliothèque	5 000 \$	5 000 \$	Fonds général
Total programme triennal d'immobilisation	22 431 984 \$		



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

2027	Coût	Source de financement	
Administration générale	50 900 \$		
Équipements et ameublement	7 500 \$	7 500 \$	Fonds général
Remplacement du serveur central	43 400 \$	43 400 \$	Excédent accumulé non affecté
Sécurité publique	45 000 \$		
Divers équipements incendie	45 000 \$	45 000 \$	Fonds général
Transport	505 740 \$		
Réfection voirie et pavage - Rue Saint-Louis (Route 116 sur 475 m), rue L'Heureux (Bergeron à Saint-Louis), cul-de-sac rue Bergeron, rue des Bénévoles	396 240 \$	211 198 \$	Taxation spéciale
		185 042 \$	Fonds carrières et sablières
Réfection des trottoirs	45 000 \$	45 000 \$	Fonds général
Nouveau balai mécanique	54 500 \$	54 500 \$	Excédent accumulé non affecté
Remplacement afficheurs de vitesse radar	10 000 \$	10 000 \$	Excédent accumulé non affecté



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

2027 (suite)	Coût	Source de financement	
Hygiène du milieu	629 925 \$		
Vidange étang aéré no 1	629 925 \$	400 000 \$	Fonds assainissement eaux usées
		229 925 \$	Excédent accumulé non affecté
Santé et bien-être	- \$		
Aménagement, urbanisme et développement	31 000 \$		
Remplacement du véhicule de service	31 000 \$	31 000 \$	Excédent accumulé non affecté
Loisirs et culture	5 000 \$		
Équipements et ameublement bibliothèque	5 000 \$	5 000 \$	Fonds général
Total programme triennal d'immobilisation	1 267 565 \$		



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

2028	Coût	Source de financement	
Administration générale	7 500 \$		
Équipements et ameublement	7 500 \$	7 500 \$	Fonds général
Sécurité publique	64 825 \$		
Divers équipements incendie	45 000 \$	45 000 \$	Fonds général
Remplacement des boyaux	19 825 \$	19 825 \$	Fonds général
Transport	3 013 470 \$		
Réfection voirie et pavage – Rang des Buttes	2 518 490 \$	1 888 867 \$	Subvention PAVL Volet Redressement-Sécurisation
		629 623 \$	Emprunt
Réfection voirie et pavage - Boul. Beaumier (Gingras à Laroche), rue Turcotte (de l'Hôtel-de-Ville à Paré) et pavage rang des Chalets (partie gravelée)	449 980 \$	211 198 \$	Taxation spéciale
		150 000 \$	Fonds carrières et sablières
		88 782 \$	Excédent accumulé non affecté
Réfection des trottoirs	45 000 \$	45 000 \$	Fonds général



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

2028 (suite)	Coût	Source de financement	
Hygiène du milieu	1 000 000 \$		
Installation d'un dégrilleur - Station d'épuration eaux usées	1 000 000 \$	1 000 000 \$	Subvention/Excédent accumulé non affecté
Santé et bien-être	- \$		
Aménagement, urbanisme et développement	- \$		
Loisirs et culture	30 000 \$		
Réfection du bloc sanitaire du parc Étoiles d'Or	25 000 \$	25 000 \$	Excédent accumulé non affecté
Équipements et ameublement bibliothèque	5 000 \$	5 000 \$	Fonds général
Total programme triennal d'immobilisation	4 115 795 \$		
GRAND TOTAL	27 815 344 \$		



PHENIX
Photo by PHENIX